

## DES CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE



©JAG\_IMAGES

### CONTACT

#### Direction insertion, emploi et habitat

Conseil départemental de Loir-et-Cher

Cité administrative

34 avenue Maunoury

41000 Blois

02 54 58 42 17 ou 06 08 42 00 19

[clauses@departement41.fr](mailto:clauses@departement41.fr)



**Clauses sociales  
d'insertion**

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

#### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER

Place de la République - 41020 Blois Cedex

02 54 58 41 41 - [departement41.fr](http://departement41.fr)

Suivez-nous sur [departement41](http://departement41.fr)



**Clauses sociales  
d'insertion**

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

IMPRIM'VERT® Imprimé par le conseil départemental de Loir-et-Cher - 2025

**FAVORISER L'INSERTION  
PROFESSIONNELLE**



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le conseil départemental renforce son engagement en faveur du retour à l'emploi des publics en insertion en encourageant l'intégration de clauses sociales dans les appels d'offres.

Ce dispositif est une réponse à l'achat responsable.

## C'EST QUOI ?

C'est un dispositif qui permet de favoriser le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées en répondant aux obligations légales liées aux appels d'offres. Ce dispositif renforce l'action du conseil départemental qui œuvre au quotidien pour l'insertion professionnelle de ces publics

## QUELS SECTEURS ?

Les secteurs d'application des clauses se sont enrichis au fur et à mesure des projets.

Aujourd'hui, la mise en œuvre des clauses est notamment facilitée dans les secteurs suivants :

- ▶ **Bâtiment** (construction, réhabilitation),
- ▶ **Travaux publics** (voirie, réseaux d'eau potable et d'assainissement, gestion de l'eau),
- ▶ **Nettoyage de locaux et de la propreté urbaine** (collecte, nettoyage urbain).

## UN ACCOMPAGNEMENT POUR QUI ?

### Acheteurs

Les acheteurs (collectivités, entreprises, bailleurs, promoteurs immobiliers, etc.) réalisant une opération sur le Loir-et-Cher peuvent solliciter le conseil départemental pour obtenir une aide technique pour introduire les clauses sociales d'insertion.

### Entreprises

Les entreprises qui exécutent un marché avec une clause sociale d'insertion, s'engagent à effectuer un nombre d'heures de travail avec des personnes éloignées de l'emploi.

### Personnes à la recherche d'un emploi

- ▶ Jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire ou de l'enseignement supérieur depuis au moins 6 mois, sans expérience professionnelle ou sans qualification.
- ▶ Demandeurs d'emploi de longue durée.
- ▶ Allocataires des minimas sociaux.
- ▶ Publics reconnus travailleurs handicapés.
- ▶ Personnes prises en charge par les structures d'insertion par l'activité économique, les établissements publics d'insertion de la défense (EPIDE), les écoles de la deuxième chance (E2C).

## QUEL EST LE RÔLE DU DÉPARTEMENT ?

En tant que facilitateur entre les différentes parties concernées (donneurs d'ordre, entreprises, accompagnateur, public), le conseil départemental :

- ▶ **ANALYSE** les marchés pouvant intégrer des clauses et accompagne les donneurs d'ordre.
- ▶ **CONTRIBUE** à la rédaction des appels d'offres en qualifiant et quantifiant les heures d'insertion.
- ▶ **AIDE** les entreprises à rédiger les réponses aux appels d'offres.
- ▶ **PROPOSE** des solutions de recrutement territorialisées et adaptées.
- ▶ **MOBILISE** les structures d'insertion, les partenaires intervenant auprès du public en insertion.
- ▶ **SUIT** l'exécution des engagements d'insertion des entreprises.
- ▶ **ACCOMPAGNE** les acteurs de l'insertion à toutes les étapes du projet.
- ▶ **ÉVALUE** l'impact de la démarche d'insertion.

